

Augmentation Générale des salaires et des pensions !

Les revalorisations salariales du « Ségur de la Santé » en 2020, signées entre autres par Force Ouvrière, ont constitué une avancée sans précédent pour un grand nombre d'agents de la Fonction Publique hospitalière, avec en particulier l'augmentation nette de 183 € par mois. Depuis, grâce à la détermination de Force Ouvrière à tous les niveaux, de nombreux agents du « médico-social » ont obtenu ce complément indiciaire. Cependant certains agents de la fonction publique hospitalière en sont toujours exclus. A titre d'exemple, cela concerne près de la moitié des agents de l'Etablissement Public Médico-Social de Mindin.

L'Union départementale FO de Loire-Atlantique continue de revendiquer l'attribution des 183 € pour tous les agents de la Fonction Publique hospitalière, ainsi que son extension sans condition à tous les salariés du privé non lucratif du secteur social et médico-social comme le réclame le collectif d'associations qui manifestait à 5 000 le mercredi 17 novembre dernier à Nantes.

Cette situation d'inégalité salariale est non seulement incompréhensible et injustifiée, mais elle est en train de créer également une fuite des personnels qui met en danger la prise en charge des personnes handicapées et en difficulté sociale, ainsi que la pérennité de certains établissements.

Au-delà du secteur hospitalier, social et médico-social, les salariés, les retraités et les chômeurs subissent de plein fouet l'augmentation galopante des prix à la consommation. Dans le même temps, les milliardaires français se frottent les mains. Ils ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros en un an, profitant des fonds publics distribués « quoi qu'il en coûte ». C'est dans ce contexte que Force Ouvrière revendique l'augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux :

- SMIC à 1 550 € nets
- Augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires en commençant par l'attribution de 183 € nets
- Ouverture de négociations dans les branches du secteur privé pour revaloriser les coefficients (45 branches du secteur privé ont au moins un coefficient inférieur au SMIC et cela concerne 3,3 millions de salariés du privé, qui perçoivent donc une indemnité différentielle)
- Ouverture de négociations salariales sans attendre dans les entreprises
- Retrait de la contre-réforme de l'assurance chômage qui conduit près de 24 000 chômeurs en Loire-Atlantique à subir une diminution de leur allocation en moyenne de 17%
- Augmentation des pensions (indexation sur le salaire moyen et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète)

Nantes, le 29 novembre 2021